



AUDIENCE DE LA CGT FINANCES DE L'YONNE AUPRES DU PRESIDENT DU CDAS

Face à la menace qui pèse sur l'action sociale en générale et sur la délégation de l'Yonne en particulier, avec la suppression du poste d'assistante de délégation, la CGT Finances a demandé une audience auprès de M. Saillard, président du CDAS de l'Yonne le 14 février 2013 à 14h30.

Nous lui avons lu et remis une motion afin qu'il la transmette au ministère. Vous trouverez cette motion en pièce jointe.

La CGT Finances 89 a rappelé son attachement au maintien des prérogatives politiques et à l'organisation des relations sociales au sein des délégations départementales par l'action des délégués départementaux et de leur assistant.

Pour rappel, en 2010, le ministère voulait déjà liquider les délégations départementales. Face à la mobilisation des agents, la CGT Finances et les autres organisations syndicales ont obtenu le retrait du projet. Du moins nous semblait-il !!!

Aujourd'hui, et de la manière la plus sournoise qu'il soit, le ministre revient à la charge en imposant le démantèlement de l'action sociale dans les ministères économiques et financiers.

Après la suppression de 15 emplois temps plein en 2012, ce sont 15 emplois temps plein supplémentaires qui passent à la trappe en 2013. La délégation de l'Yonne, tout comme celles de la Côte d'Or et de la Nièvre sont touchées de plein fouet par cette restructuration.

La CGT Finances a dénoncé l'absence de communication au niveau national de la liste des postes supprimés.

Le président du CDAS de l'Yonne a fait le même constat que notre organisation syndicale.

La CGT Finances condamne la méthode employée : absence de concertation, aucune évaluation des charges. La suppression des postes ne s'est faite que par rapport à la fin de mise à disposition par l'administration d'origine.

Notre organisation syndicale s'interroge sur la façon dont l'action sociale dans le département va pouvoir fonctionner efficacement :

- comment joindre l'assistante sociale en cas d'urgence ;
- qui accompagnera les enfants lors des départs en colonies ;
- comment l'arbre de Noël va t'il se dérouler ;
- qui assurera la permanence pendant les absences de la déléguée ;
- comment la gestion des tickets restaurant sera t'elle assurée ;
- etc ...

Ces inquiétudes sont partagées par le Président du CDAS 89.

La CGT Finances rappelle son attachement à une action sociale de proximité et ses réels services rendus au quotidien.

La CGT condamne vivement toute suppression d'emploi et vous invite à signer massivement la pétition inter syndicale qui circule actuellement.

Les représentants CGT Finances de l'Yonne
Nathalie FOURNILLON
Nathalie ZELMAT
Caroline GERMAIN
Didier BOURIGAULT